

Subsides

Un grand nombre de personnes, un grand nombre de Canadiens, peuvent être d'avis contraire. On dit que certains seraient prêts à prendre leur retraite encore jeunes—je veux parler des années qui précèdent la retraite—à condition qu'ils aient suffisamment d'argent. Je doute que ce soit vrai. Quelle que soit la société dont ils font partie—mais je parle de la nôtre en particulier—je doute que les hommes et les femmes encore actifs puissent vivre heureux sans exercer une activité productive, sans accomplir un rôle, non seulement, mais je l'ai dit, pour assurer leur propre subsistance mais aussi pour contribuer également au bien de cette société.

Ce qui devrait nous préoccuper en particulier, c'est que le gouvernement a adopté une politique budgétaire qui suppose explicitement un accroissement du chômage. Pourtant le gouvernement avait promis aux Canadiens de ne pas modifier les règles économiques pour assurer du travail à un plus grand nombre d'hommes et de femmes. Personne n'avait dit au public qu'en 1982, 1983 et 1984, le chômage allait empirer. Je considère qu'une pareille attitude de la part du gouvernement à notre époque est une abdication totale de ses responsabilités morales et politiques à l'endroit du public canadien.

A l'instar des députés du parti conservateur, mes collègues, membres du groupe d'étude, et moi-même avons consacré une bonne partie du congé des Fêtes à écouter les doléances de nos concitoyens. Je me garderai de faire du catalogage, mais je tiens à signaler à la Chambre, et j'espère que les ministériels y porteront attention, certaines situations qui m'ont été exposées. Et je les aurai présentes à la mémoire aussi longtemps que je vivrai.

Prenons d'abord le cas d'un jeune bûcheron de Vancouver qui m'a paru au début de la trentaine. Il m'a dit qu'il avait occupé un emploi depuis qu'il avait quitté l'école secondaire et que c'était la première fois qu'il était mis à pied. En même temps, ses paiements hypothécaires allaient presque doubler. Cela se passait en décembre. Il me dit qu'il perdrait sa maison au moment où le premier versement deviendrait payable en janvier. En effet, devant se contenter de prestations d'assurance-chômage, il ne pouvait se permettre de payer une hypothèque. D'ailleurs, même s'il avait conservé son emploi, il aurait pu difficilement faire ses paiements.

Mon deuxième exemple est celui d'un homme de 53 ans à Thunder Bay qui m'a dit également qu'une fois seulement il avait été sans travail, mais qu'il l'était maintenant par suite de la fermeture de la Canada Steamship Lines Ltd. Ce qui est tragique au sujet de cet homme c'est que tout d'abord, il ne touchera aucune pension de retraite et deuxièmement, qu'il est âgé de 53 ans. Parmi tous ceux qui ont été mis à pied, cinq ou six employés seulement de cette entreprise obtiendront une pension. Voici un Canadien de 53 ans mis à pied en plein hiver sans pension. Il restera indéfiniment chômeur, car il ne se trouvera certes aucun autre emploi dans la région de Thunder Bay.

Mon troisième exemple est celui d'une mère, assistée sociale, et de ses deux enfants à Brantford, Ontario. Cette région du pays subit actuellement les effets dévastateurs des mises à pied dans le secteur industriel. Le chef de l'opposition (M. Clark) a cité des chiffres que nombre d'entre nous ont utilisés récemment, soit les 235,000 mises à pied dans le secteur manufacturier depuis le mois d'août, c'est-à-dire depuis quatre mois.

Le mois dernier en Ontario, les mises à pied se produisaient à raison de 3,000 par jour ouvrable. Lors d'une réunion organisée au sein de cette collectivité et si caractéristique de ce qui se produit actuellement dans le secteur industriel, quelqu'un s'est attaqué implicitement à une jeune mère de deux enfants et, à travers elle, à tous les autres chômeurs en disant—nous l'avons entendu nous-mêmes maintes fois—que des emplois il y en a pour tous ceux qui veulent vraiment travailler. Qu'il suffit de faire l'effort voulu. En tant que Canadien, je me réjouis que nous n'entendions plus ce genre d'observation aussi souvent que naguère. Mais la mère en question a très mal réagi à cette attaque. Elle était présente et ne devait pas du tout prendre la parole. Mais elle s'est levée et a dit: "J'ai deux enfants en bas âge, je touche des prestations de bien-être, et je travaille deux heures par jour". Je ne sais pas si elle a dit deux heures par jour ou deux heures par semaine, mais je me souviens très bien qu'elle a dit deux heures. Cependant, ce que j'ai retenu, c'est qu'elle a dit qu'elle voulait travailler 40 heures par semaine comme tout le monde, parce qu'elle voulait conserver sa dignité.

Le quatrième, c'est une personne de ma circonscription d'Oshawa. Il s'agit en l'occurrence d'une mère âgée de 41 ans. J'en ai entendu parler après avoir quitté la réunion d'Oshawa. Elle a parlé à un journaliste. Elle n'avait rien dit à la réunion. Mais ce qu'elle a dit a été reproduit à la une du *Times* d'Oshawa. En fait, cette femme de 41 ans a tenté de se suicider en se jetant à l'eau dans le port d'Oshawa. Elle a dit: «C'est que je ne trouvais pas de travail, pas même comme femme de ménage». Cette femme était manifestement désespérée. C'est un ami qui se trouvait là par hasard qui lui a sauvé la vie.

Mon dernier exemple est survenu au cap Breton. Comme chacun sait, le cap Breton souffre depuis longtemps d'un fort chômage. Si je dis depuis longtemps, c'est parce que nos gouvernements manquent depuis des années de la volonté politique et du sens économique à long terme voulus pour prendre en main cette collectivité avec son minerai de fer, son port et ses travailleurs et mettre sur pied un complexe sidérurgique de grande classe. Je n'en dis pas plus. En attendant parler des mises à pied qui surviennent un peu partout au Canada, cet homme m'a dit que si le reste du pays avait connu les taux de chômage dont ils ont été affligés ces dix dernières années, le pays aurait été secoué par une révolution. Il n'est certes pas loin d'avoir raison s'il n'a pas raison tout à fait. Si nous avons connu des taux réels de chômage de 20 à 25 p. 100 au cours de la dernière décennie, même le gouvernement libéral aurait alors été forcé d'y remédier sinon nous aurions risqué une révolution.

● (1540)

J'ai dit, monsieur l'Orateur, que ce serait le dernier témoignage que je citerais, mais il y en a un autre que j'ai recueilli à l'occasion de l'une de ces réunions et il peut se résumer simplement de la façon suivante: «tous les hommes et toutes les femmes devraient avoir le droit de travailler». Voilà qui est suffisamment éloquent, monsieur l'Orateur, et peu importe ce que le gouvernement du Canada croit ou pense en matière de politique économique—et je reviendrai là-dessus dans un instant—nous, du Nouveau parti démocratique, croyons que tout Canadien et toute Canadienne désireux de travailler devraient